

DES REVELATIONS SENSATIONNELLES

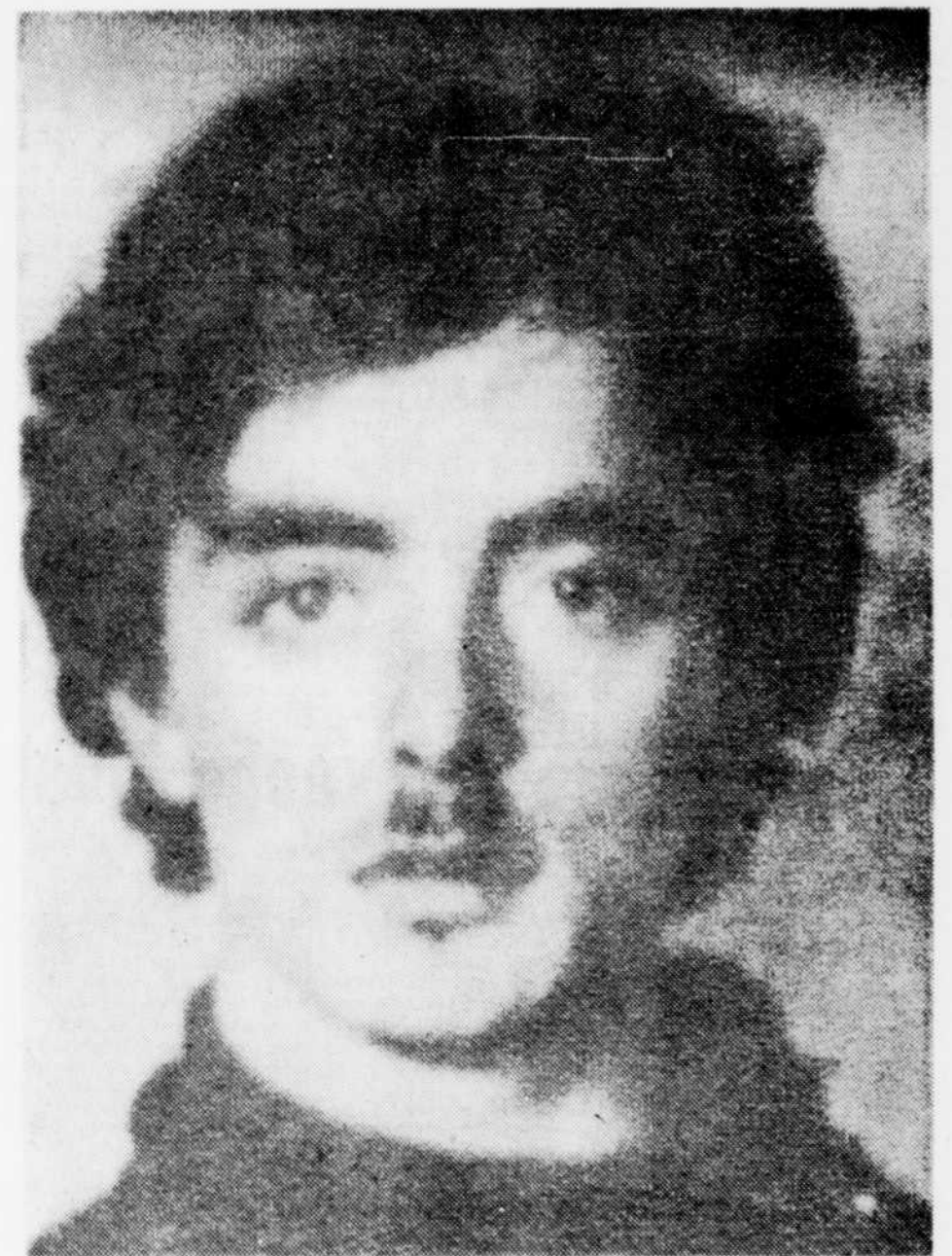
Un membre du FLQ arrêté décide de parler

(tous les détails en page 3)

James Cross
assis sur une
caisse de dynamite



La photographie que le FLQ a fait parvenir aux autorités et aux journaux...



Bernard Lortie

M CROSS, SOURIANT
EST QUAND MEME
RÉCONFORTÉ
LORSQU'ON LUI
DIT QUE
BOURASSA NE PEUT
PAS ETRE AUSSI INHUMAIN
QU'IL LE LAISSE VOIR

J. R. [signature]

Le message du FLQ derrière la photo de
James Richard Cross

Les Alouettes triomphent
de Toronto et passent
en finale de l'Est

(page 7)

Victoire des Canadiens
sur les Sabres de Buffalo

(page 7)

Une Sherbrookoise
gagne le gros lot de
\$5,000 à la mini-loto

(page 2)

Le recomptage reverse
les rôles à Magog

(page 2)



Mme Gaston Dupont et ses deux filles, Christiane et Linda, examinent avec bonheur le numéro gagnant. (Photo La Tribune, par Royal Roy)

Le gros lot de la mini-loto

Une Sherbrookoise apprend en lisant La TRIBUNE qu'elle gagne \$5,000

SHERBROOKE — C'est une femme heureuse qui a appris hier après-midi qu'elle venait de remporter \$5,000 grâce à la mini-loto.

Mme Gaston Dupont, du 1445 rue Larocque, à Sherbrooke, a coutume d'acheter un billet de la mini-loto à chaque semaine. Comme d'habitude donc, elle a acheté son billet dimanche après-midi, lors d'une balade coutumière, à l'épicerie-restaurant Pelchat, rue Larocque.

Comme elle travaille depuis trois semaines, elle n'a pas écouté la radio vendredi pour voir si elle avait une chance de gagner un prix.

Elle a donc attendu à hier midi pour regarder dans son journal La Tribune le numéro gagnant. Lorsqu'elle a vu ce numéro, elle s'est dit qu'elle avait déjà vu ça quelque part, mais où et quand, voilà la question?

Elle s'est empressée d'aller chercher son billet et quelle ne fut pas sa surprise fort agré-

able lorsqu'elle a constaté que les deux numéros s'identifiaient.

C'est vrai!

Après avoir comparé deux ou trois fois les numéros, elle ne voulait pas y croire encore et a demandé à son mari de vérifier pour elle. M. Dupont n'a pu que conclure que les deux numéros étaient bien les mêmes.

Toutefois, M. Dupont se refuse encore à le croire. "Tant que je n'aurai pas l'argent dans les mains, je ne pourrai le croire".

Peu excités, mais fort satisfaits, monsieur n'a pu terminer son travail dans la cave et madame a abandonné son ouvrage dans la cuisine.

M. Dupont a l'intention de payer le lot qu'il vient d'acheter et peut-être quelques petites douceurs...

A tout événement, quand on a des enfants et une résidence récente, ça se prend bien, \$5,000...

Déclaration de Marcel Pepin à Sherbrooke

"Le Front de libération du Québec doit être vilipendé et placé au pilori..."

SHERBROOKE — M. Marcel Pepin, président de la nationale, a énuméré hier soir quelques solutions en vue de redonner au Québec sa force économique et social d'antan.

M. Pepin, qui était le conférencier invité à la clôture du congrès du Conseil central des syndicats nationaux de Sherbrooke, a énuméré les points suivants:

● Adopter des mesures sociales et économiques qui peuvent relever le Québec.

● Combattre le chômage avec efficacité, sachant que l'hiver prochain, il y aura 15 pour cent de chômeurs, ce qui est inacceptable.

● Étendre le régime d'assurance-maladie pour protéger au moins les enfants et les personnes âgées.

● Prévoir que les médicaments seront prévus dans le système d'assurance-santé.

● Augmenter l'investissement dans la rénovation urbaine.

● Assurer une application réelle du droit de se former en syndicat.

● S'assurer que les gouvernements disposent de moyens économiques pour relancer l'économie.

● Nationaliser les fonds de pension et les assurances.

Enlèvements

Concernant les enlèvements de MM. James Cross et Pierre Laporte et de l'assassinat de ce dernier, M. Pepin a exprimé l'espoir que le Front de libération du Québec soit vilipendé et placé au pilori.

"Jamais des gens du Québec, qui veulent que les Québécois rayonnent, ne peuvent accepter de tels gestes de barbarie. Si le FLQ pense servir le Québec, il atteint l'objectif inverse".

Ceci étant dit, M. Pepin a tenu à rappeler la position de la CSN concernant la loi des mesures de guerre: "Nous avons combattu cette loi. Il y a eu de nombreuses réactions favorables et défavorables. Mais je pense que de jour en jour, les objectants se rendent compte que nous avions

raison de nous opposer à l'abolition des libertés civiles au Québec".

M. Pepin a noté que les dispositions du code criminel lui apparaissent comme étant suffisantes. "Pour nous, le véritable objectif poursuivi a été de tenter de sauver la vie de Pierre Laporte et maintenant celle de James Cross".

C'est dans le même sens que M. Pepin a fait remarquer que la CSN n'est pas d'accord avec la nouvelle loi Turner. "Nous croyons que le même principe s'oppose et que dans ce sens, les deux lois sont aussi condamnables".

Il a spécifié toutefois qu'il n'aurait pas d'objection à son adoption s'il y avait des modifications pour enlever la rétroactivité et permettre une compensation financière pour les personnes emprisonnées et qui sont innocentes.

Construction

Dans la deuxième partie de son discours, M. Pepin a traité de la sécurité d'emploi

pour les travailleurs de la construction.

Il a rappelé que le 10 juillet 1969, les sept parties signaient un accord prévoyant la sécurité d'emploi à déterminer entre les deux parties ou par le juge Gold, s'il n'y avait pas d'entente.

Il a mentionné ensuite que le juge Gold a rendu jugement en avril dernier et que M. Jean Cournoyer, ministre du Travail à ce moment, avait fait passer un arrêté en conseil en acceptant que les recommandations du juge Gold soient mises en pratique le 19 novembre.

"Or, le ministre du Travail n'a pas accompli son travail puisqu'il dit qu'il n'est pas prêt techniquement et qu'il a changé le contenu du juge Gold sans aucune consultation".

Selon M. Pepin, il s'agit d'un délit de justice pour les travailleurs et il croit que le gouvernement, au lieu de s'améliorer dans les conditions actuelles, empire la situation".



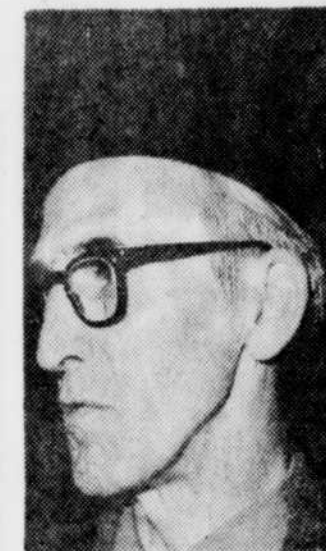
M. C. Senica



M. R. Jolin



M. S. Gaudreau



M. R. Chénard

OPINIONS sur le vif

SHERBROOKE — Que pensez-vous des deux lois adoptées par le gouvernement fédéral en marge des récents événements survenus au Québec?

M. Charles Senica, Sherbrooke: "Je suis entièrement contre. Ça ne veut pas dire que je suis pour le FLQ, au contraire, mais je suis contre

Que penser des règlements contre les terroristes?

tué de vivre. On a déjà apporté certaines corrections à la première loi et je crois que ça se continuera."

M. Serge Gaudreau, 1971 Denault: "Je suis contre. Ça brime la liberté de tout le monde et ça mène à un régime dictatorial. Je pense qu'on aurait dû prendre certaines mesures, moins sévères toutefois, il y a deux ou trois ans."

M. Roland Chénard, 185 Biron: "C'est à peu près la meilleure mesure que le gouvernement pouvait prendre en vue de permettre aux gens de souffler avec régularité. Si j'avais eu les pouvoirs pour le faire, j'aurais agi de la même façon."

M. Emilien Nadeau, 192 St-David, Magog: "C'est très un peu la liberté des gens, bien. Même si ça peut brimer c'était nécessaire de le faire à cause des circonstances. Je crois que ce sera nécessaire jusqu'à ce que le FLQ soit démantelé."

M. Marcel Poulin, Rock Forest: "Je suis d'accord. C'est le seul moyen si on veut arriver à démanteler le FLQ. Sans cela, les gouvernements n'auraient jamais eu le dessus car le FLQ était parti pour mettre tout le Canada sans dessus-dessous. Ça pourra aussi refroidir tous ceux qui avaient envie de rejoindre les rangs du FLQ."

Mlle Louise Comtois, 1356 Béliveau: "Ils font bien. Ce sont des gars qui font du trouble et il faut les arrêter. Si on les laisse faire, ils vont ambitionner. Pour le gouvernement, c'était une solution difficile à prendre, mais nécessaire."



M. M. Poulin



Mlle L. Comtois

Collision avec une vache: quatre blessés

SHERBROOKE — Quatre personnes ont été blessées lors d'un accident spectaculaire survenu hier soir, vers 9h30, sur la route 27, près de Sawyerville. Deux automobiles et une vache ont été impliquées dans cet accident. La vache est morte.

Les blessés sont M. Maurice Boire, 48 ans, de St-Malo, qui a subi une fracture au poignet gauche, M. Gilles Boire, 18 ans, de St-Malo, qui a subi des coupures au cuir chevelu, Mme Hervé Boire, 48 ans, de Colebrook, New Hampshire,

qui a subi des contusions à la tête et possiblement un traumatisme crânien, et Mme Rosaire Boire, 40 ans, de St-Malo, qui a subi des coupures au front.

Les blessés ont été transportés au CHU. Leur état est considéré comme satisfaisant.

Circonstances

L'accident est survenu alors que les automobiles conduites par MM. Rosaire et Hervé Boire, deux frères, le premier résidant à St-Malo et le second à Colebrook, se suivaient et se

dirigeaient vers Sawyerville. A un certain moment, M. Rosaire Boire n'aurait pu éviter un troupeau de vaches propriété de M. Olliva Marquis. Le troupeau a surgi devant lui et son auto aurait frappé l'une de ces vaches. Sous la force de l'impact, la vache aurait passé par-dessus la première automobile pour se mettre dans le chemin de la seconde. M. Hervé Boire n'aurait pas pu éviter la vache non plus.

Au moment de l'accident, M. Rosaire Boire aurait freiné

brusquement ce qui aurait eu comme conséquence que son frère n'a pu éviter et l'automobile de ce dernier aurait enfoncé violemment celle du premier.

Sous le choc, la voiture de M. Rosaire Boire a été projetée dans le champ tandis que l'autre est demeurée sur la route.

Les deux automobiles sont des pertes totales.

Les agents de la Sûreté du Québec, détachement de Cookshire, ont fait les constatations d'usage.

Possibilité d'une contestation devant les tribunaux

Maurice Théroux redevient maire de Magog par le recomptage judiciaire

MAGOG (CT) — Le recomptage judiciaire en marge de l'élection à la mairie de Magog a résulté, hier, en la victoire du maire sortant, M. Maurice Théroux, par une majorité de 11 voix sur son adversaire, M. Gérard Longpré. Celui-ci avait été proclamé élu par une majorité de 24 votes, dimanche soir, le 1er novembre. Le juge Gérard Normandin, de la Cour provinciale, qui présidait au recomptage et qui agissait comme officier ministériel, selon le terme de la loi, en est arrivé à cette conclusion après avoir siégé à Magog toute la journée de vendredi et samedi avant midi.

Une requête en contestation sera-t-elle présentée au cours des 30 jours qui suivent la date de la proclamation de l'élection du premier novembre? Il a été impossible pour le moment d'en connaître davantage sur les intentions de M. Gérard Longpré face à cette éventualité, le recomptage judiciaire l'ayant pris par surprise.

Il s'est limité à déclarer qu'il consulterait ses organisateurs et supporters, de même que ses aviseurs légaux avant de poser quelque geste que ce soit. S'il opte pour la requête en contestation, il devra au préalable verser la somme de \$500 que prévoit la loi, ce montant servant à garantir les frais de cour dans de telles causes qui relèvent de la compétence de la cour provinciale.

Longpré parle de la possibilité de contester

"Cette victoire me fait chaud au coeur"

(Théroux)

MAGOG, (CT) — Suite au recomptage judiciaire qui l'a proclamé maire de la Cité de Magog, au cours de la journée d'hier, M. Maurice Théroux a commenté en ces termes la décision du juge Gérard Normandin: "Ma réélection à la mairie de la Cité de Magog me fait chaud au coeur, j'en profite pour remercier très chaleureusement tous ceux qui m'ont favorisé par leur vote et qui m'ont appuyé dans cette lutte. Je me remetts à la tâche immédiate pour le progrès et l'avancement de ma ville et de mes concitoyens".

Pour sa part M. Longpré a déclaré que le travail exécuté par tous les responsables du recomptage l'a été d'une façon honnête et a tenu par ailleurs à remercier tous ces derniers ainsi que son conseiller juridique qui l'a représenté dans cette compilation. Il a cependant déploré le fait que, a-t-il dit, "il y a eu incompétence à quelque part, ou encore parti pris". Il n'a cependant pas écarté la possibilité de présenter une requête en contestation d'élection.

RESULTAT

Voici en détails le résultat officiel proclamé par le juge Gérard Normandin, agissant à titre d'officier ministériel. M. Théroux a recoté des majorités dans 11 bureaux de scrutin et M. Longpré, dans 15 boîtes, les deux étant égaux dans deux bureaux sur le total de 26 boîtes.

Siège 1: poll no. Longpré Théroux Maj. Longpré Maj. Théroux

1	82	109	27
1A	94	123	29
1B	103	89	14
1C	80	123	43
2	70	93	23
2A	64	72	8
2B	85	76	9
2C	55	71	16
2D	66	95	29
3	98	84	14
3A	98	110	12
3B	4	10	6
3C	110	84	26
3D	0	0	0
3E	95	83	12
3F	75	105	30
4	85	49	36
4A	98	59	39
4B	81	75	6
4C	91	70	21
4D	74	71	3
5	99	64	35
5A	100	94	6
5B	93	88	5
5C	109	96	13
6	80	80	0
6A	95	87	8
6B	77	112	35
		247	258

Un total de 549 bulletins ont été rejetés, 13 gâtés et 2 non retrouvés. On remarquera qu'au siège numéro 3, bureaux de votation 3B, le recomptage n'accorde que 4 bulletins au candidat Longpré alors que le dépouillement du premier novembre lui en concédait 95; au même bureau, le candidat Théroux ne bénéficie que de 10 contre 92 qui lui étaient enregistrés le soir de l'élection. Toujours au siège numéro 3, bureau de votation 3D, tous les bulletins furent annulés par l'officier ministériel; ce bureau avait décerné 96 votes au candidat Longpré et 91 à M. Théroux; les votes de ces bureaux ont été considérés nuls en raison de certaines irrégularités commises sur les bulletins.

EVENTUALITE

Dans l'éventualité d'une requête en contestation et annulation de l'élection du 1er novembre, le magistrat de la Cour provinciale qui procédera à cette audition peut, selon l'appréciation qu'il fait de la preuve de la commission d'irrégularités alléguées dans ladite requête, décréter l'annulation de l'élection, ce qui imposerait à tous les électeurs de la cité, le retour aux urnes pour élire un premier magistrat.

LE CONSEIL

Tel que constitué présentement, les observateurs de la scène municipale s'accordent à prédire un conseil fort en couleurs, les nouveaux échevins Jean-Guy St-Roch, Laurent Girard et Téléphore Lavoie, qui ont tous trois la réputation d'être fermes dans les positions qu'ils adoptent, en promettent de toutes les couleurs, le maire Théroux étant également reconnu pour la rigidité de ses décisions.

Il faudra toutefois laisser expirer les délais légaux prévus par la loi pour connaître de façon certaine l'orientation que donnera le nouveau conseil en raison d'une possibilité pour le candidat Longpré de présenter une requête en contestation dans les 30 jours qui suivent la proclamation de l'élection du 1er novembre.



M. Maurice Théroux... gagnant après une semaine de délai.



M. Gérard Longpré... perdant après une semaine de délai.

Deux fillettes renversées par un train échappent miraculeusement à la mort

WINDSOR — Une fillette a été gravement blessée et une autre a subi des blessures légères lorsqu'elles ont été renversées par un train du Canadien national hier avant midi, à 11 heures, dans la ruelle Bruneau, à Windsor.

Il s'agit de Josée Bourbeau, 8 ans, fille de M. et Mme Robert Bourbeau, de la ruelle Bruneau, et Brigitte Perreault, 7 ans, fille de M. et Mme Hercule Perreault, de la rue Craig.

Josée a été gravement blessée, subissant une fracture du crâne et possiblement un traumatisme abdominal. Son état est sérieux, mais sa vie ne semble pas en danger pour le moment. Pour sa part, Brigitte n'a subi que des égratignures superficielles et a pu quitter l'hôpital après avoir été pansée.

Les deux fillettes ont été transportées à l'hôpital St-Vincent-de-Paul par les ambulanciers de la maison Antonio Boisvert et fils.

L'accident est survenu alors que les deux fillettes jouaient à proximité des voies d'évitement du Canadien National. A un certain moment, deux convois se sont croisés pour transférer certains wagons.

C'est à ce moment que les deux fillettes ont été frappées par un des convois. On présume qu'elles ont aperçu un train, mais l'autre n'aurait pas attiré leur attention.

Josée en particulier a été chanceuse de ne pas se faire tuer. Même si le train circulait lentement, elle a été frappée à la tête et projetée quelques pieds plus loin. Brigitte a été frôlée à peine.

Dix témoins au début de l'enquête du coroner sur la mort de Pierre Laporte

LORTIE RACONTE L'ENLEVEMENT

Les dix témoins entendus hier à l'enquête du coroner entourant la mort du ministre Pierre Laporte ont révélé les circonstances exactes de son enlèvement et on peut déjà prévoir que ses assassins seront démasqués avant la fin de semaine prochaine s'ils ne le sont déjà.

tre fin aux nombreuses rumeurs qui soutenaient que l'ancien ministre ait été mutilé et martyrisé avant de mourir.

Lortie

Bernard Lortie, dans son témoignage, est d'ailleurs venu corroborer une partie du rapport du médecin-légiste en expliquant comment et quand le ministre Laporte s'est infligé des coupures à la poitrine, à un poignet et à une main. Selon son témoignage, le ministre Laporte aurait tenté d'échapper à ses "gardiens", la veille de sa mort, le 17 octobre dernier, dans la maison où il était détenu, au 5630, de la rue Armstrong, à St-Hubert, en banlieue sud de la métropole.

Le ministre, après avoir réussi à briser les menottes reliées à une laisse de chien qui le retenaient, se serait lancé dans une fenêtre de sa chambre, brisant les carreaux avec ses poignets et sa poitrine. Il aurait profité d'un moment où ses surveillants écoutaient attentivement un bulletin d'information et que des policiers effectuaient une "descente" dans une maison voisine pour tenter de fuir. Jacques Rose, Pierre Lortie et Francis Simard auraient réussi à s'emparer de lui et à le maîtriser avant qu'il ne donne l'alerte. C'est Lortie qui se serait improvisé infirmier après avoir refusé à M. Laporte, qui le réclamait, de le transporter à l'hôpital. Il lui fit un garot et des bandages jusqu'à ce que le sang cesse de gicler. Aux dires même de Lortie, le ministre Laporte aurait alors perdu au moins une pinte de sang.

Chose étrange, s'il faut s'en tenir à son témoignage, Lortie aurait par la suite quitté la maison de la rue Armstrong et n'aurait pas été présent à l'assassinat du ministre, le lendemain... Lortie, d'ailleurs, dans son témoignage, a été avarié de détails et le procureur de la Couronne qui l'interrogeait, Me Jacques Ducros, s'en est tenu aux questions essentielles. Lortie, qui s'est dit sans

métier ou occupation et ancien étudiant, s'est présenté devant le juge Jacques Trahan la tête basse. Pâle et malingre, Lortie a immédiatement déclaré qu'il avait signé une longue déclaration écrite de sa main dans laquelle il a fait la synthèse des événements entourant l'enlèvement du ministre P. Laporte... **Même si je m'embarque, a-t-il déclaré au coroner, j'ai décidé de tout raconter en toute liberté.**

Percé

C'est à Percé, à la maison du pêcheur, que Lortie a fait la connaissance de Paul Rose, celui qui, par la preuve présentée jusqu'à maintenant, semble être l'âme dirigeante de la cellule Chénier du F.L.Q. C'est aussi là, au cours de l'été 1969, qu'il a connu le frère de Paul Rose, Jacques.

Il semble que les trois terroristes, membres de la cellule Chénier, aient discuté entre eux de certains projets révolutionnaires et particulièrement de l'enlèvement de personnalités politiques mais sans que le nom de Pierre Laporte soit retenu plus qu'un autre.

A la suite de l'enlèvement du diplomate Richard Cross, le 5 octobre, les deux frères Rose, Lortie et Francis Simard ont décidé de procéder à un enlèvement plus spectaculaire afin de faire "bouger" les autorités qui refusaient d'accéder aux demandes du F.L.Q., réclamant surtout la libération des prisonniers qu'ils qualifiaient de politiques.

Lortie s'est lui-même rendu aux abords de la maison du ministre Pierre Laporte, à St-Lambert. Lortie était chez des "amis" lorsque Jacques Rose est venu le chercher, le jour du kidnapping, afin de passer à l'action. Lortie a d'ailleurs cité les noms de quelques-uns de ces amis chez qui il vivait à Longueuil: Lise Balcer, Normand Turgeon, un certain Albert, Pierre-Marc Beauchamp et un individu surnommé l'Indien.

En compagnie de Jacques Rose, Lortie s'est donc ren-

du à la maison de la rue Armstrong, à Saint-Lambert où l'attendaient Paul Rose et Francis Simard.

Après avoir fait quelques voyages de reconnaissance autour de la maison du ministre Laporte, les trois terroristes se sont réunis de nouveau à Saint-Hubert et c'est après avoir écouté la conférence de presse du ministre de la Justice Jérôme Choquette, à la télévision, qu'ils ont décidé de mettre leur projet à exécution.

L'enlèvement

Ils ont roulé vers Saint-Lambert dans la Chevrolet immatriculée 9J-2420 de



Le capitaine Raymond Bellemare, qui a déjà occupé des postes à Sherbrooke et Cookshire pour la Sûreté du Québec, est l'officier qui a recueilli la déclaration de Bernard Lortie après son arrestation.

Paul Rose mais enregistrée au nom fictif de Paul Fournier. En cours de route, ils ont fait une brève halte afin de téléphoner chez les Laporte. C'est Mme Laporte qui a répondu et qui a révélé aux ravisseurs que son époux était à l'extérieur de la maison.

Par André Parent (collaboration spéciale et exclusive à LA TRIBUNE)

Lés quatre terroristes n'ont eu qu'à "cueillir" le ministre alors qu'il jouait au ballon devant sa maison. Armés de deux mitraillettes M-1 qu'ils ont chetées avec une étonnante facilité dans un "paw shop" de la rue Notre-Dame où ils se sont également procuré quatre paires de menottes, ils ont forcé M. Laporte à monter dans leur voiture et à se coucher sur le plancher, entre les banquettes avant et arrière. Jacques Larose portait Paul Larose une perruque blonde, Francis Simard une perruque et une moustache postiche lors que Lortie se cachait derrière une cagoule improvisée.

En revenant vers Saint-Lambert, à la maison de la rue Armstrong, ils se sont arrêtés afin de laisser descendre Simard qui est allé livrer un communiqué annonçant l'enlèvement du ministre. Avant d'arriver à leur cache, ils ont même rencontré une voiture-patrouille de la police de Saint-Hubert sans évidemment attirer l'attention de ses occupants.

A la maison, ils ont foncé dans le garage pour entraîner ensuite leur otage dans cette maison d'où il ne devait jamais sortir vivant.

A part de la tentative de fuite du ministre, on a appris fort peu de choses au sujet de son séjour dans cette maison. Lortie a raconté qu'ils ont utilisé l'argent du ministre, une soixantaine de dollars, pour défrayer le coût de la nourriture. Paul Rose aurait quitté souvent la maison, parfois avec sa voiture et la plupart du temps en taxi, afin d'aller livrer des communiqués de presse.

Au sujet de ces communiqués, Lortie a confirmé que c'est le ministre Laporte lui-même qui a écrit sans qu'on lui dicte cette lettre pathétique dans laquelle il faisait appel au premier ministre Bourassa pour qu'on lui sauve la vie.

Le ministre Laporte était

constamment menotté et la plupart du temps baillonné. On lui permettait de faire une petite marche, de temps en temps dans la maison, mais sans plus. Il était, selon le témoignage de Lortie, visiblement très nerveux.

Chose étrange, le samedi 19 octobre, Lortie n'aurait pas été dans la maison de la rue Armstrong lorsque le meurtre a été commis. La veille, après la tentative d'évasion du ministre, il aurait quitté la maison afin d'aller raconter l'incident à Paul Rose. Celui-ci n'était plus à Saint-Hubert depuis quelques jours, car il se disait suivi de trop près par les policiers.

Comme par hasard, Lortie, à la suggestion même de Paul Rose, aurait quitté ses complices pour aller trouver refuge dans une famille dont il n'a pas voulu dévoiler l'identité. Après avoir séjourné pendant dix jours dans cette mystérieuse famille, il aurait trouvé refuge dans un appartement de la rue Reine-Marie, dans l'ouest de Montréal, en face du Musée de cire et à quelques pas de l'Oratoire Saint-Joseph. Il fut reçu là par Jacques et Colette Therrien ainsi que Francine Bélie. Il n'est sorti de cette cache que la semaine dernière, la veille de l'enquête d'hier, alors que les policiers venaient l'y cueillir.

Comme par hasard aussi, le jour de la disparition de Lortie, il n'y avait plus de vivres à la maison de la rue Armstrong. Si on ajoute à cela le fait qu'une descente policière venait d'être effectuée dans le voisinage, que Paul Rose se savait suivi par les policiers, que le ministre Laporte, blessé, devenait de plus en plus nerveux, peut-être avons-nous là l'explication du meurtre.

Paul Rose

Le nom de Paul Rose est omniprésent depuis le début de toute cette affaire mais nous en avons appris fort peu à son sujet lors de l'enquête du coroner d'hier. C'est sa mère, surtout, dans un témoignage émouvant, qui est venue en parler. Ma-

dame Rosa Rose a fait le jeu sans le savoir de ses fils Paul et Jacques.

Elle a raconté que le jeudi 23 septembre 1970, elle est partie en voyage avec ses fils Jacques et Paul ainsi que leur complice Francis Simard. A l'insu de son mari et dans la plus grande discrétion, la pauvre femme a quitté Montréal dans sa voiture pour aller avec le ministre trio jusqu'au Texas. Avant leur départ, elle a elle-même monnayé dans une Caisse populaire un chèque de \$600 que venait de toucher Francis Simard.

Pourquoi ce voyage? Paul et Jacques Rose auraient expliqué à leur mère qu'ils voulaient aller s'installer au Texas afin de s'y refaire une nouvelle vie. Au Québec, ils étaient criblés de dettes et ne pouvaient plus y vivre. Il semble que cette proposition n'ait pas déçu à Mme Rose qui en avait sans doute assez des problèmes que lui causaient ses deux fils depuis leurs aventures à la maison du pêcheur. C'est pourquoi elle aurait accepté de faire ce long voyage avec eux.

En cours de route, elle s'étonna quelque peu de voir ses fils et Simard s'arrêter dans divers magasins afin de tenter vainement d'y acheter des revolvers, mais on lui expliqua que le port d'arme était une chose normale et même nécessaire au Texas...

Le groupe venait d'arriver au Texas lorsqu'il apprit par la radio que le diplomate Cross avait été enlevé à Montréal. Pour tout commentaire, Paul aurait lancé cette phrase: "C'est épouvantable, c'est naïf, le gouvernement ne pliera jamais pour un homme comme ça..."

En conversant et en commentant l'enlèvement des deux Larose et Simard auraient dit que c'était probablement là l'oeuvre de Pierre, Jacques et Alain. Il ne faudrait toutefois pas conclure immédiatement à une identification de ces personnages comme si ces prénoms étaient leur véritable identité. L'an passé, lors du procès de Pierre Vallières, il avait été mis en preuve que chaque

membre des cellules F.L.Q. s'identifiait par des prénoms comme ceux-là, ne correspondant nullement à leurs véritables noms ou prénoms.

De toute façon, immédiatement après avoir appris cet enlèvement, Jacques et Paul Rose ainsi que Simard ont décidé de revenir à Montréal.

Dès leur arrivée, ils seraient mis en contact avec Lortie afin de préparer l'enlèvement du ministre Pierre Laporte, plus susceptible à leur point de vue de faire céder le gouvernement.

Le 14 octobre, Mme Rose devait revoir ses fils quelques instants alors qu'ils venaient prendre des effets personnels à la maison. Paul lui aurait téléphoné une fois par la suite. Depuis, elle n'aurait jamais eu de leurs nouvelles.

Preuve

Quelques autres témoins sont venus compléter la preuve présentée hier lors de cette première tranche de l'enquête du coroner. Il y a d'abord eu le caporal Léopold Bougie, de l'Identité judiciaire de la Sûreté du Québec, qui a pris des photos du cadavre, à la morgue, à la demande du médecin-légiste.

Deux médecins, les Drs Yvon Prévost et Michel Therrien, sont venus déclarer avoir constaté le décès de M. Pierre Laporte la nuit de la découverte de son cadavre.

Le capitaine Raymond Bellemare, qui dirigeait les opérations policières le soir de la macabre découverte, a raconté s'être rendu à St-Hubert vers 23h45 le 19 octobre et avoir fait appel à l'armée avant d'ouvrir la malle de la voiture qu'il croyait piégée.

L'agent Jean-Claude Simard, de l'escouade des homicides de la Sûreté du Québec à Montréal, est venu présenter en cour divers objets qu'il a retrouvés dans la maison de la rue Armstrong, à Saint-Hubert, après le meurtre. Certains de ces objets, deux couvre-lit, un vieux rideau et une paire de bottes, Mme Rose les a aussi formellement reconnus pour les avoir donnés à ses deux fils.

Un autre communiqué du FLQ

Le service des relations publiques de la Sûreté du Québec à Montréal a révélé hier soir qu'il avait en main un communiqué de quatre pages daté du 2 novembre 1970, lequel communiqué a été remis à la po-

lice hier seulement. Le porte-parole de la SQ a indiqué que les experts étaient à étudier le contenu de ce communiqué pour en vérifier l'authenticité.

Il a été impossible pour le moment d'en connaître le contenu.

Plus tôt dans la journée hier, le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a autorisé les journaux à publier la photo de M. James Richard Cross qui serait à jouer aux cartes alors qu'il est assis sur une caisse de dynamite.

La police avait confirmé plus tôt cette semaine l'authenticité de cette photo, mais on ne sait pas encore à quelle date elle a été prise.

La police en saurait beaucoup plus long que ce qui a été raconté à l'enquête: Mme Rose a-t-elle dit un mot de trop?

Tout semble indiquer que cette première tranche de l'enquête du coroner entourant la mort de M. Pierre Laporte ne représente qu'une infime partie des informations que les policiers ont recueillies au sujet du F.L.Q.

Depuis l'arrestation de Bernard Lortie, plusieurs autres terroristes auraient été mis aux arrêts et il est même très possible que Paul Rose et peut-être même son frère Jacques soient déjà dans les cellules.

Dans son témoignage, Mme Rosa Rose a laissé échapper un petit bout de phrase que le procureur de la Couronne s'est empressé d'interrompre. Alors qu'il lui demandait comment était son fils Paul la dernière fois qu'elle l'a vue, elle a posé cette question: "Vou-

lez-vous dire quand on l'a sorti..." Il est alors fort plausible d'émettre cette hypothèse: on aurait fait sortir Paul Rose de sa cellule, peu avant l'enquête du coroner, afin que sa mère l'identifie positivement... Ce n'est là qu'une hypothèse mais d'autres indices tendent à la corroborer.

Il y a d'abord l'interrogatoire du témoin Bernard Lortie où le procureur de la Couronne a évité d'intervenir, laissant Lortie raconter son histoire. A certains moments, des explications supplémentaires auraient pu lui être demandées mais on ne l'a pas fait. Le peu d'insistance qu'on a mis à obtenir qu'il donne une version des faits plus complète semble bien indiquer que d'autres témoins aussi "directs" que lui pourraient être appelés dès jeudi prochain à la reprise de l'enquête.

En réclamant l'ajournement, un des procureurs de la Couronne, Me Jean-Guy Boilard, a donné comme raison d'abord la grande fatigue des procureurs et des policiers-enquêteurs et surtout l'importance d'accorder un délai aux avocats des éventuels témoins de rencontrer leurs clients avant qu'ils ne se présentent devant le juge Trahan. Lortie, lui, a refusé les services d'un avocat mais il n'en serait pas de même pour les frères Rose, un Francis Simard, un Carbonneau ou un Jacques Lantôt, car certains d'entre eux peuvent être reliés encore plus directement au meurtre du ministre Pierre Laporte.

Il y a enfin cette déclaration d'un dirigeant de la Gendarmerie royale qui viendrait confirmer que les meurtriers de Pierre Laporte sont déjà sous verrous et que la plupart des cellules F.L.Q. sinon toutes seraient à peu près démembrées et anéanties.

Mesures de sécurité pour les journalistes

C'est avec d'extrême précautions que les policiers et soldats ont laissé les journalistes entrer dans l'édifice du ministère de la Justice à Montréal et dans la salle où s'est déroulée l'enquête du coroner.

Après une double vérification à l'entrée de l'édifice par des militaires, les journalistes devaient montrer patte blanche à un policier de la Sûreté du Québec avant de monter au sixième étage en ascenseur. Du reste, un seul ascenseur était mis à leur disposition et un policier s'y tenait toujours au garde-à-vous.

Au sixième étage, après avoir confisqué caméras, appareils de photographie, enregistreuse, "bell-boy", porte-document, on fouillait minutieusement chaque journaliste. Les policiers ont ensuite obligé la centaine de journalistes présents à prendre place dans une petite salle parmi des dizaines de policiers en civil comme en uniforme. Quand tout le monde a été bien installé, les policiers ont alors demandé aux journalistes de démaner dans une autre salle plus grande et encore plus surveillée où l'enquête a enfin débuté vers 11 heures de la matinée.

La carte d'identité obligatoire bientôt?

Le ministre provincial de la Justice, M. Jérôme Choquette, qui s'adressait hier au procureur de la Couronne de la province réunis à Courville, en banlieue de Québec, a laissé entendre que la carte d'identité pourrait bientôt être obligatoire pour tous les citoyens.

Le ministre de la Justice a indiqué que son ministère étudiait présentement cette possibilité.

Le ministre avait laissé entendre la même chose lundi dernier alors représentants du monde de l'information au cours qu'il s'adressait à des

d'une réunion à huis clos.

On sait que la carte d'identité a déjà fait l'objet de certains commentaires au Québec, tout particulièrement à l'occasion d'élections alors que ceux qui sont en faveur d'une telle mesure soutiennent qu'elle em-

pêcherait les télégraphes ou les suppositions de personne.

M. Choquette a indiqué hier soir que trop de personnes indésirables circulent actuellement à Montréal pour ne pas songer recourir à une telle mesure.

Mme Cross quitte Montréal

Les autorités ont confirmé hier soir que Mme James Richard Cross avait quitté Montréal en compagnie de ses enfants.

Elle a pris place à bord d'un avion à destination de Londres, où elle doit rendre visite à des amis intimes.

Avant son départ, Mme Cross a réaffirmé son espoir que les recherches pour trouver son mari vivant aient un heureux dénouement. Même de Londres, elle suivra de près les événements sur la scène québécoise.

Les quatre responsables de l'enlèvement de Pierre Laporte...

ROSE, Jacques

SIGNALEMENT	
Age	: 23 ans
Sexe	: masculin
Date de naissance	: 19.04.47
Taille	: 5'9"
Poids	: 180
Téat	: clair
Complexion	: normale
Cheveux	: bruns
Yeux	: bruns
Occupation	: journaliste
Nationalité	: canadienne
Langue	: française

LORTIE, Bernard

SIGNALEMENT	
Age	: 19 ans
Sexe	: masculin
Date de naissance	: 03.08.51
Taille	: 5'9"
Poids	: 155
Téat	: clair
Complexion	: finet
Cheveux	: bruns
Yeux	: bruns
Occupation	: étudiant
Nationalité	: canadienne
Langue	: française

ROSE, Paul

SIGNALEMENT	
Age	: 27 ans
Sexe	: masculin
Date de naissance	: 16.10.43
Taille	: 6'
Poids	: 210
Téat	: pâle
Complexion	: normale
Cheveux	: noirs
Yeux	: bruns
Occupation	: professeur
Nationalité	: canadienne
Langue	: française
Remarques	: cicatrice sur oeil gauche

SIMARD, Francis

SIGNALEMENT	
Age	: 23 ans
Sexe	: masculin
Date de naissance	: 02.06.47
Taille	: 5'7"
Poids	: 140
Téat	: clair
Complexion	: normale
Cheveux	: châtain
Yeux	: bleus
Occupation	: journaliste
Nationalité	: canadienne
Langue	: française

Éditorial

Au-delà des causes d'une défaite

En attendant le congrès de 1971 pour se trouver un chef, l'Union nationale, déclarait M. Jean-Jacques Bertrand en marge du caucus que ce parti vient de tenir à Québec, ouvre une troisième voie qui se situe entre l'unité rigide d'Ottawa et la cassure voulue par le Parti québécois.

Il s'agit là d'une belle formule parce qu'elle vise à établir un juste milieu. Certaines conditions sont toutefois indispensables pour sa réalisation. Il faut d'abord des hommes dont la formation permet d'embrasser toute la situation politico-économique et assez pratiques pour tracer un programme d'action d'application réaliste. Ce qui est peut-être encore plus important, étant donné qu'un parti politique peut toujours emprunter du voisin un programme en le remaniant, c'est de trouver un homme dont la personnalité est assez forte pour homogénéiser tous les courants d'opinions qui grouillent au sein d'une équipe.

Jean Lesage a failli à cette tâche quand le fougueux René Lévesque est parti en claquant la porte. Les déclarations prime-sautières d'un Jean-Noël Tremblay, d'un Marcel Masse, d'un Jean-Guy Cardinal ou d'un Mario Beaulieu n'ont ni contribué à affermir l'autorité de M. Jean-Jacques Bertrand, ni à consolider le parti.

En ramenant à huit les causes de la défaite de l'Union nationale en avril dernier, la division des nationalistes et la multiplicité des partis ont joué un rôle tout aussi grand que la mobilité de l'électorat, l'attrait de la nouveauté, la radicalisation des idées, la répartition

du vote anglophone, l'ingérence des fédéraux et les manœuvres de la finance.

Le nationalisme, tournure d'esprit, tient mieux le coup que le nationalisme incarné dans un parti politique. L'Union nationale illustre le fait. Mouvement réactionnaire à l'oligarchie que personnifiait le premier ministre libéral du temps, Alexandre Taschereau, la scission entre le groupe de libéraux dissidents, l'Action libérale nationale, et les conservateurs frustrés du Québec s'est vite consommée. Si l'Union nationale s'est maintenue au pouvoir pendant environ un quart de siècle, ce n'est pas parce que Maurice Duplessis a asservi sa politique au nationalisme québécois.

Le nationalisme, que Duplessis n'a jamais voulu tuer parce qu'il se confinait dans un cadre confédératif, connaît aujourd'hui un regain d'activité qu'aiguillonne l'ambition indépendantiste.

M. Bertrand soutient que l'Union nationale garde aujourd'hui toute sa raison d'être parce que ce parti offre toujours, tant sur le plan constitutionnel que politico-économique, des options valables et nécessaires. Plausiblement, mais il faudrait les définir avec assez de clarté pour qu'elles ne prêtent pas à confusion avec la politique conciliatrice de Robert Bourassa et la politique radicale de René Lévesque. Pour plusieurs ce serait un tour de force. Tous les partis politiques du Québec s'inspirent d'une même pensée nationaliste, si les opinions sont divisées quant aux moyens à prendre pour atteindre les objectifs, à peu près identiques que chaque mouvement poursuit.

Se réjouissant que l'Union nationale constitue un

point de rencontre et de synthèse entre divers courants d'opinions, M. Bertrand ouvre largement la porte à tous les vrais québécois. Il s'est même bien gardé de la fermer à Me Claude Wagner.

Selon l'option sous laquelle on envisage un tel geste, celui-ci peut-être un signe de largeur de vues ou une marque de faiblesse. En effet, si c'est un façon de rendre hommage à l'incontestable réputation d'intégrité dont jouit l'ancien ministre provincial de la Justice, c'est aussi une façon de dire qu'on pourrait trouver en dehors du groupe de ses successeurs éventuels à la direction du parti un homme de grande compétence et de haute valeur.

Comme on dirait dans le Paris anglicisé d'aujourd'hui, si le "rank and file" voit d'un bon oeil — une enquête le prouve déjà — la candidature de l'ancien ministre de la Justice à la direction du parti, tous les unionistes ne sont pas de cet avis. En continuant au chapitre des hypothèses, si le mouvement en faveur de Me Wagner continue de prendre de l'ampleur, et s'il cédait à la pression ceux qui voteraient pour lui à la convention sauraient exactement de quel bois se chaufferait le nouveau chef qu'ils se donneraient.

Avec un Wagner à sa tête, quelle sera la politique de l'Union nationale devant Robert Bourassa, et avec un Masse, un Beaulieu, etc., quelle sera-t-elle devant René Lévesque? L'avenir de l'Union nationale tiendrait plus à des prises de positions précises qu'à de savantes subtilités de meneurs de jeu.

Alvarez Vaillancourt

L'Opinion des LECTEURS

Un ouvrier et les élections

La dernière campagne électorale municipale a donné lieu à un résultat surprenant à prime abord puisque l'Action civique a réussi à faire élire les 11 candidats qu'elle avait présentés à tous les sièges.

Toutefois, ce résultat peut paraître moins surprenant si on considère qu'une brève analyse des candidats en présence démontre que huit des 11 candidats du parti Sherbrookois peuvent être classés parmi "l'establishment" tandis que seulement trois sur 11, le contraire exactement, des candidats de l'Action civique peuvent être classés dans cette catégorie.

Il est malheureux qu'aucun des deux partis n'ait présenté de candidat vraiment ouvrier comme un travailleur d'usine par exemple. Surtout, toutefois, à l'avantage de l'Action civique, que trois de ses candidats sont des collets blancs et par leurs fonctions, ont d'étroites relations avec le monde ouvrier.

Il ne fait aucun doute que cette situation a aidé considérablement l'Action civique. Les contribuables ont préféré voter pour des gens qui s'apparentaient à eux, pouvaient discuter avec eux et se mettre à leur niveau.

Cette constatation étant faite, une contradiction vient immédiatement s'établir. Au cours de la campagne électorale, un comité intersyndical formé de représentants de la CSN, de la FTQ et de la CEQ a présenté une série de documents sur des sujets d'actualité à Sherbrooke : le chômage, le logement, les loisirs, l'aménagement urbain et la santé.

Le comité demandait aux deux chefs de parti de lui répondre sur ces sujets. Seul M. Marcel Savard, chef du parti Sherbrookois, l'a fait. Il est à espérer que le maire Bureau et son équipe acceptent de considérer avec soin ces questions au cours de leur mandat et de collaborer, si nécessaire, avec le comité intersyndical.

Un ouvrier.

Le balayage municipal

Voilà, Les élections sont bel et bien terminées, Le Maire Bureau et son équipe au complet furent élus au conseil de ville. Nous espérons et souhaitons que l'Action Civique saura se trouver à la hauteur que tous les Sherbrookois désirent. Nous les avons appuyés en toute confiance, et nous croyons, qu'ayant à leur tête le Maire Bureau ils seront vraiment capables et dignes de nous représenter à la table du Conseil.

C'est avec joie que les Sherbrookois ont accueilli le grand désir de monsieur Savard de faire un balayage à la table du conseil, comme nous en avons le résultat, il n'y a personne d'autre... que les gars de l'Action Civique; "Etes-vous bien servi monsieur Savard" ?

Je cite les mêmes mots que monsieur Savard durant sa campagne : "il nous faut un maire jeune, une équipe dynamique, compétente et sérieuse; et bien je crois que la population l'a compris et nous l'a donné cette équipe.

L'éclatante victoire de l'Action Civique et de monsieur Bureau et la grande défaite du Parti Sherbrookois laissent à réfléchir et à songer; le pourquoi et la cause de ce grand échec du Parti Sherbrookois aux mains de l'Action Civique.

Serait-ce à cause du chef qu'il avait à sa tête qui a poussé les Sherbrookois dans le doute, ou le manque de capacité du dit homme soit dans sa politique, ou encore soit le doute qui fut porté non pas au chef, mais à son équipe ?

En attendant nous laissons le Maire Bureau et ses gars de l'Action Civique faire leurs preuves durant les 4 années à venir. Donc nous souhaitons un très beau travail et un admirable succès à l'Action Civique, et nous espérons qu'il nous revienne au bout de 4 ans avec autant de bons gars.

Gaby

De la musique de qualité

Responsables de La Tribune.

Auriez-vous l'obligeance de publier le présent article dans la page des jeunes ou ailleurs. Je crois de mon devoir de rendre hommage par celui-ci à un groupe de musiciens qui jouent depuis longtemps dans la région, les Soul's of Inspiration.

Ces quatre jeunes gens, dont trois sont de Regina et un de Sherbrooke, travaillent beaucoup pour offrir de la qualité à leur public qui ne leur en demanderait certes pas toujours autant. Leur talent est évident et ce qui fait entre autres la solidité de leur groupe, c'est que les quatre éléments soutiennent également le rendement de l'ensemble. Doit-on rappeler qu'ils sont les gagnants d'un concours national, ce qui leur a permis de jouer au pavillon du Québec à Osaka, et qu'ils ont également des disques à leur actif et des compositions personnelles à part ça. Ils offrent un spectacle de rendement supérieur, car leur sensibilité très vive se canalise en une précision et un miracle artistique vraiment touchant. Merci d'avoir si souvent joué dans la région et espérons que d'autres profiteront de votre honnêteté professionnelle, et merci à La Tribune d'avoir pu vous le dire publiquement, si on publie cet article.

Armand LAROCHE, Magog.

La TRIBUNE publie les lettres des lecteurs qui sont d'intérêt public.
Les lettres doivent être identifiées clairement (nom, adresse et numéro de téléphone), même dans les cas où les correspondants préfèrent garder l'anonymat dans le journal. Les lettres insuffisamment identifiées sont jetées au panier.
Les lettres ne doivent pas être trop longues (maximum de 400 mots), et La TRIBUNE se réserve le droit de les éditer.

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD — FONDE EN 1910

Imprimé par LA TRIBUNE (1966) LTÉE, 221, rue Dufferin, Sherbrooke — Tél. 569-9201.

Courrier de deuxième classe. Enregistrement No. 1539.

ABONNEMENT : au Canada par la poste, seul endroit autorisé par le Canada : 1 an : \$18.00; 6 mois : \$12.00; 3 mois : \$7.00; 1 mois : \$2.50.

Aux États-Unis avec Supplément Perspectives : 1 an : \$35.00; 6 mois : \$20.00; 3 mois : \$12.00; 1 mois : \$4.00.

Autres pays, outre mer, etc. : 1 an : \$50.00.

La Tribune est affiliée à la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, de la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques; affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse Canadienne, Presse Associée, Reuters, Agence France-Press. Le service de photos licencié de Presse Canadienne et ses agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

YVON DUBÉ, président et directeur général. JACQUES-G. FRANCOEUR, vice-président et éditeur.

bloc-notes

Richmond et l'avenir industriel

L'expansion industrielle existe encore dans les Cantons de l'Est, même si elle n'est pas localisée à Sherbrooke.

Richmond représente l'exemple parfait de cette affirmation. La compagnie H. H. Brown Shoe une industrie du secteur de la chaussure, investira plus de trois quarts d'un million de dollars dans un projet d'expansion qui lui permettra éventuellement de faire passer le nombre de ses employés de 500 à 700.

Et le développement de cette industrie à Richmond n'est pas le seul à se produire au cours des derniers mois. La compagnie Lasalle Plastic est à compléter un investissement massif qui a été annoncé récemment créant ainsi des dizaines de nouveaux emplois.

Quelques mois plus tôt la compagnie Walker Manufacturing, toujours à Richmond, avait sensiblement élargi ses cadres. Des articles publiés à l'époque dans La TRIBUNE avaient attiré l'attention sur le manque de personnel qualifié pour cette industrie. Et dans les semaines suivantes, le personnel de 75 employés de cette industrie passait à 275 em.

Une ville comme Richmond a donc réussi en moins d'un an par l'expansion de trois de ses industries à créer des centaines d'emplois et à améliorer considérablement sa situation économique.

Richmond est en train de devenir un autre Valcourt : ses problèmes sont maintenant à l'inverse de ceux de la plupart des villes du Québec : un problème de développement et non pas un problème de régression.

Ce que Richmond doit solutionner maintenant c'est son problème de logement, d'éducation et autres du genre. Le chômage n'existe pas dans cette ville.

Le phénomène de Richmond soulève cependant certaines questions.

Comment se fait-il que les industries se développent à cet endroit, alors que la situation semble se détériorer à Sherbrooke. L'avenir du développement industriel dans les Cantons de l'Est se situe-t-il davantage au niveau de petites villes comme Richmond Valcourt et Bromont, plutôt que dans un centre comme Sherbrooke ?

Chose certaine le développement industriel de Richmond constitue un élément supplémentaire qui milite en faveur de la construction de l'autoroute Transquébécoise.

Les industries de cette ville devront pouvoir utiliser des voies d'accès modernes pour atteindre le marché de la Métropole et même le marché américain.

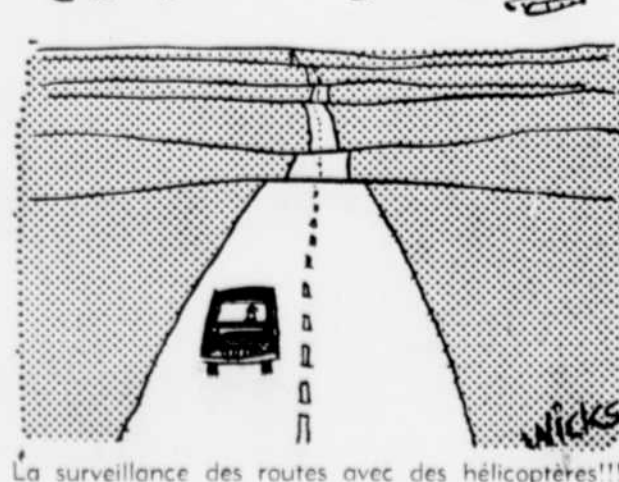
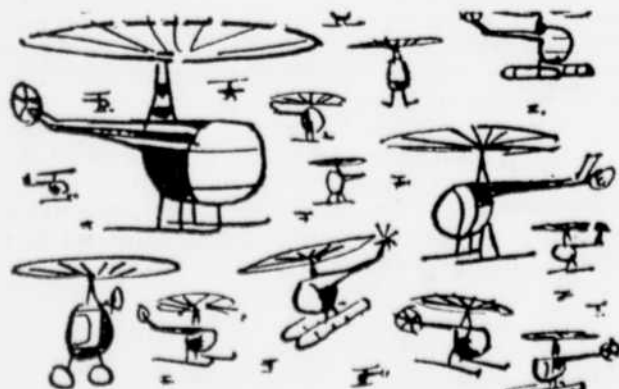
Le développement industriel de Richmond et Valcourt milite également en faveur de la création de la communauté urbaine de Sherbrooke et de l'intégration immédiate de ces petites villes à cette communauté.

Autre constatation à partir du phénomène Richmond : il faut peut-être songer davantage à consolider et développer les industries déjà en place plutôt que de multiplier des efforts qui la plupart du temps demeurent vains pour attirer de nouvelles industries.

Ainsi il faudra sans doute agir dans ce sens face aux industries de textile ainsi que celles des pâtes et papiers déjà existantes à Sherbrooke, Magog, Coaticook, East Angus, Windsor, des industries dangereusement malades, avant de songer à en implanter de nouvelles.

Et dans cette perspective, l'avenir industriel des Cantons de l'Est réside peut-être davantage auprès des petites villes plutôt qu'à Sherbrooke, qui devient de jour en jour une ville de services et une ville universitaire.

Alain Guilbert



La surveillance des routes avec des hélicoptères!!



M. DRAPEAU, MAIRE DE MONTRÉAL...

L'Opinion des JOURNAUX de langue ANGLAISE

Deux éléments qui sont inquiétants

Le Chronicle-Herald, Halifax

Au moment où les Canadiens étaient prostrés sous le choc du meurtre brutal de Pierre Laporte, on avait espéré que cet acte odieux, doublé de l'enlèvement de James Cross et de la lumière que ces crimes projetaient sur la nature et les objectifs du groupe révolutionnaire qui en était responsable, aurait uni tous les Canadiens pour la défense, non pas tant du Canada anglophone ou francophone, mais d'un régime de gouvernement élu et démocratique et pour le règne de la loi.

En acceptant au début l'application de la Loi des mesures de guerre, les premiers jours, semble être en train de se dissiper rapidement. Jour après jour, on demande au gouvernement de justifier l'application de cette loi. Les réponses données par le premier ministre Trudeau n'ont pas satisfait ceux qui, aux Communes, le critiquent. L'on doit admettre que les déclarations faites par des personnalités comme Jean Marchand, le premier ministre Bourassa et le maire Jean Drapeau, ont eu pour résultat d'accroître la confusion. Les rumeurs selon

lesquelles d'éminents intellectuels du Québec avaient songé à écarter — par des moyens dont la nature n'a pas été définie — le gouvernement légal du Québec afin de négocier avec le FLQ, n'ont fait que jeter de l'huile sur le feu. Leur fumée cache encore la vérité sur l'ampleur du "risque d'insurrection" qui a amené le gouvernement à appliquer la loi des mesures de guerre.

Deux éléments inquiètent, à l'heure qu'il est, de très nombreux Canadiens. D'abord il apparaît que la Chambre des communes s'attache trop à scruter les événements de ce dernier mois de crise. Elle regarde en arrière avec colère et suspicion, au lieu de tourner ses regards vers l'avant et de chercher à résoudre les problèmes qui se posent à un pays où un crime politique a été commis et pourrait être réédité.

Ensuite, on s'inquiète de voir que malgré les pouvoirs spéciaux qui lui ont été conférés et, en dépit de l'aide de l'armée, la Sûreté du Québec n'a pas encore réussi à appréhender les meurtriers et leurs complices. Cette absence de succès pourrait s'expliquer par le peu d'empressement de la part d'informateurs de se mettre de l'avant, par peur, par indifférence ou par sympathie. Elle pourrait aussi indiquer que la loi des mesures de guerre est inopérante dans les circonstances présentes. Ou peut-être à toutes ces causes réunies. — Le 2 novembre.

Le Globe and Mail, Toronto

La première et la plus importante constatation au sujet de la loi prévoyant des pouvoirs d'urgence provisoires pour le maintien de l'ordre public est qu'elle est vraiment provisoire, que le gouvernement a décidé de ne pas appliquer une législation permanente en ces temps où les esprits sont surchauffés. Pour une fois au moins, il semble que le gouvernement ait saisi l'occasion non seulement de consulter les partis d'opposition et les procureurs-généraux des provinces, mais aussi de tenir compte des conseils qui lui sont prodigués.

On se sent également rassuré par la promesse du ministre de la Justice, M. John Turner, de faire examiner le projet de loi par le Comité de la justice et des affaires légales des Communes, ce qui permet de croire que le processus sera long et que nous revenons aux pratiques habituelles du Parlement, qui consistent à mesurer soigneusement, disséquer et débattre. La nouvelle législation est bien moins dure que la Loi des mesures de guerre. Mais l'existence même d'une législation qui s'inspire du principe que des pouvoirs arbitraires sont nécessaires pour préserver l'ordre public dans ce pays, constitue une honte que nous ne saurions tolérer : un jour de plus qu'il n'est nécessaire. — Le 3 novembre.

Le Globe and Mail, Toronto

La tentative d'attaque contre la Maison du Canada, à Londres, par une foule de voyous maïoistes... suscite d'intéressantes pensées sur la nature de l'anarchie qui sévit dans notre monde. Le mot complot international ne serait pas peut-être le terme précis qui s'applique à la situation, mais il serait dangereusement naïf de croire que ces manifestations de violence et de révolte dans divers pays ne sont que l'expression spontanée et isolée reflétant un mécontentement général du régime. Le fait qu'elles tendent à se produire collectivement et concurrentiellement, dénote un certain lien, aussi tenu soit-il. Il est difficile de voir comment les terroristes en Uruguay, les Weathermen aux États-Unis et le FLQ au Québec peuvent être considérés comme des phénomènes purement isolés.

L'anarchie est une maladie contagieuse, comme la peste bubonique, mais, dans les circonstances présentes, il y a de plus en plus d'indices qui prouvent que quelque'un, quelque part, contribue à répandre le processus et qu'il existe, au centre, des contrôles calculés. — Le 2 novembre.

Pas de loi finale sans examen sérieux

Le Province, Vancouver

Le gouvernement a eu raison de décider que la nouvelle législation sera provisoire et qu'aucune loi permanente ne

sera votée sans avoir été soigneusement examinée par le Comité de la justice du Parlement. Il est question de choses beaucoup trop délicates et graves pour que l'on ait recours à une législation hâtive, comme semble le recommander certains députés de l'Opposition. — Le 3 novembre.

L'anarchie mondiale, une maladie grave

The Herald, Calgary

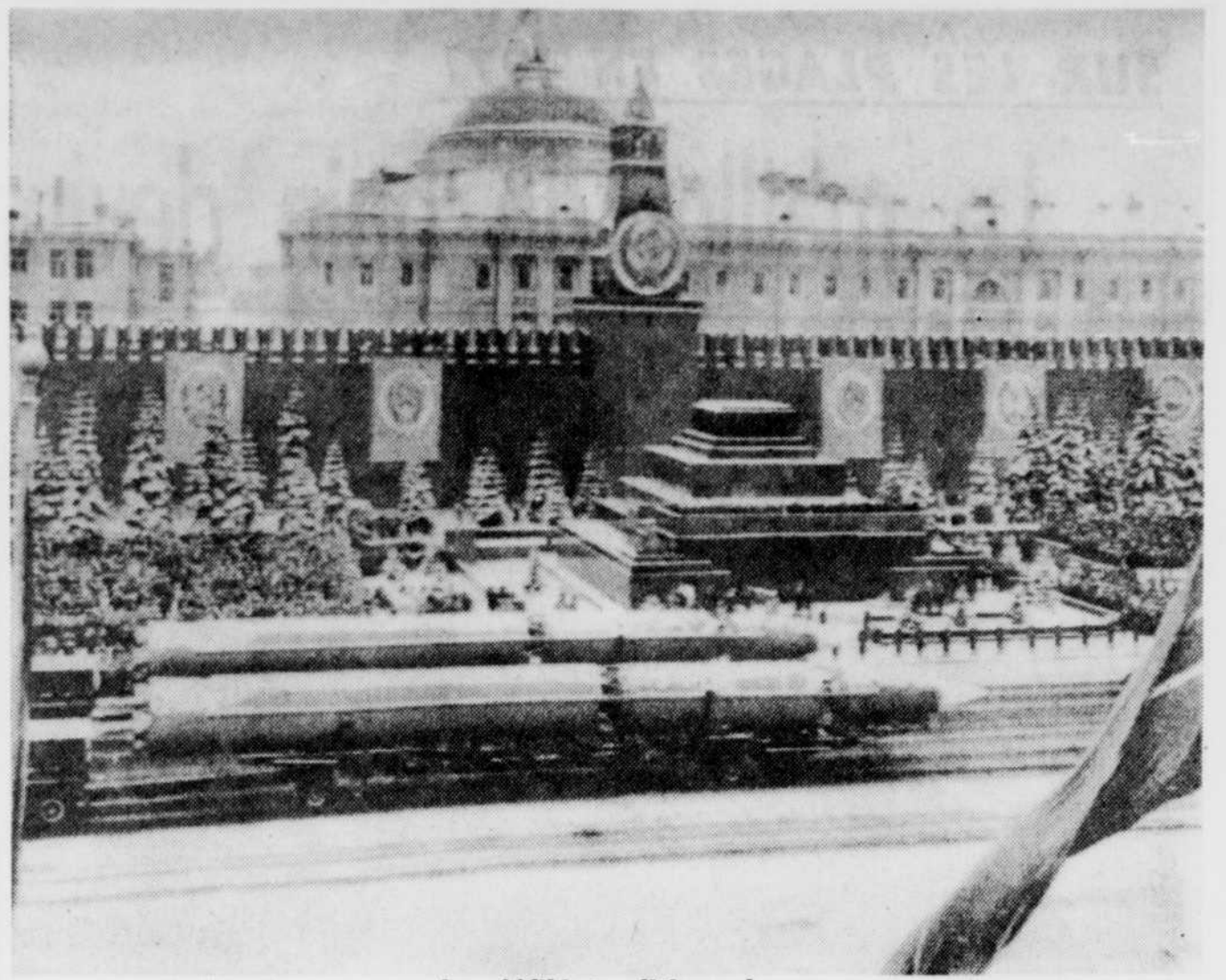
La tentative d'attaque contre la Maison du Canada, à Londres, par une foule de voyous maïoistes... suscite d'intéressantes pensées sur la nature de l'anarchie qui sévit dans notre monde. Le mot complot international ne serait pas peut-être le terme précis qui s'applique à la situation, mais il serait dangereusement naïf de croire que ces manifestations de violence et de révolte dans divers pays ne sont que l'expression spontanée et isolée reflétant un mécontentement général du régime. Le fait qu'elles tendent à se produire collectivement et concurrentiellement, dénote un certain lien, aussi tenu soit-il. Il est difficile de voir comment les terroristes en Uruguay, les Weathermen aux États-Unis et le FLQ au Québec peuvent être considérés comme des phénomènes purement isolés.

— Le 2 novembre.

Les Russes déploient leur "force" pour fêter leur 53e anniversaire de la révolution



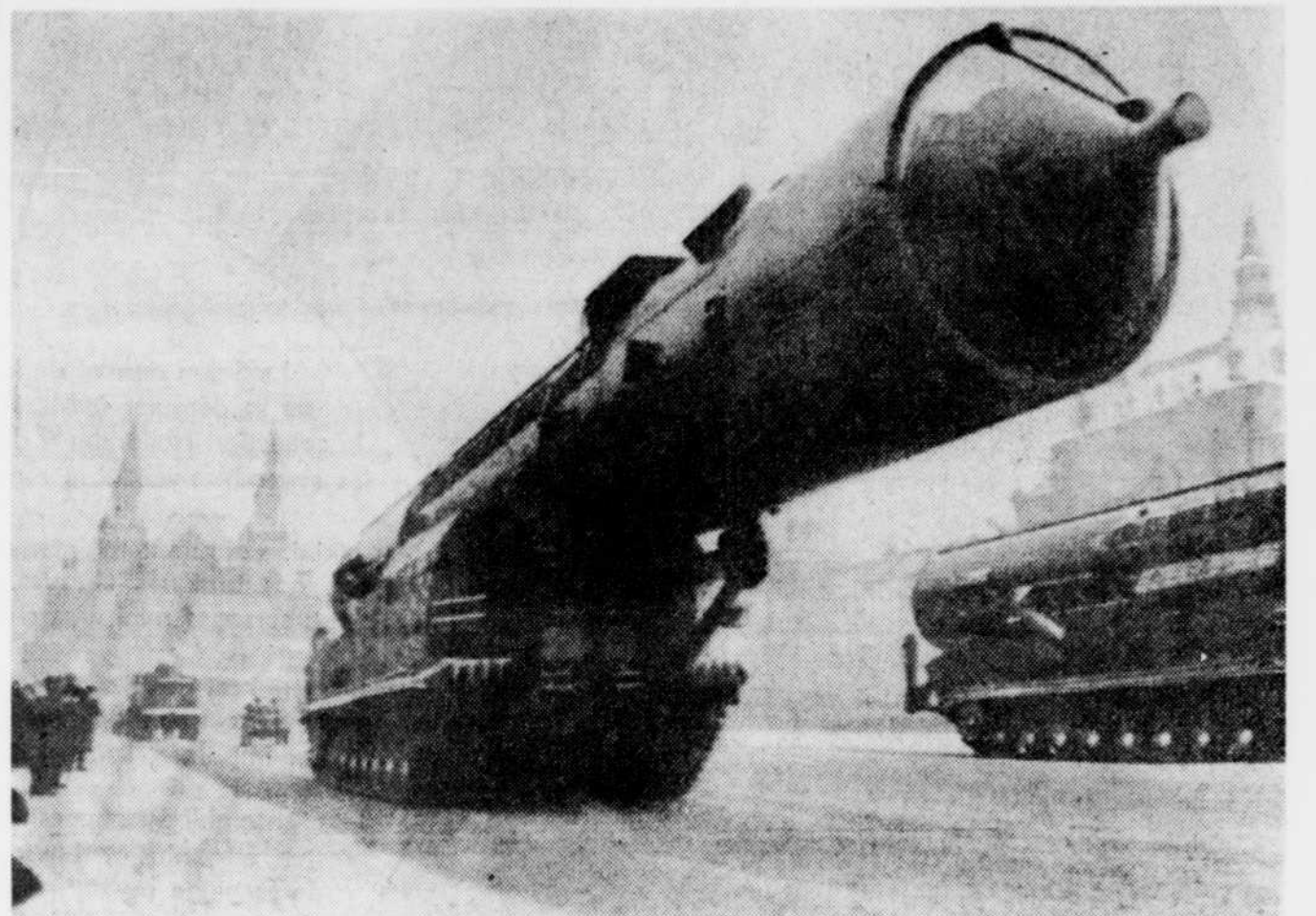
Les chefs du Kremlin : Brejev, Kossyguine et Podgorny



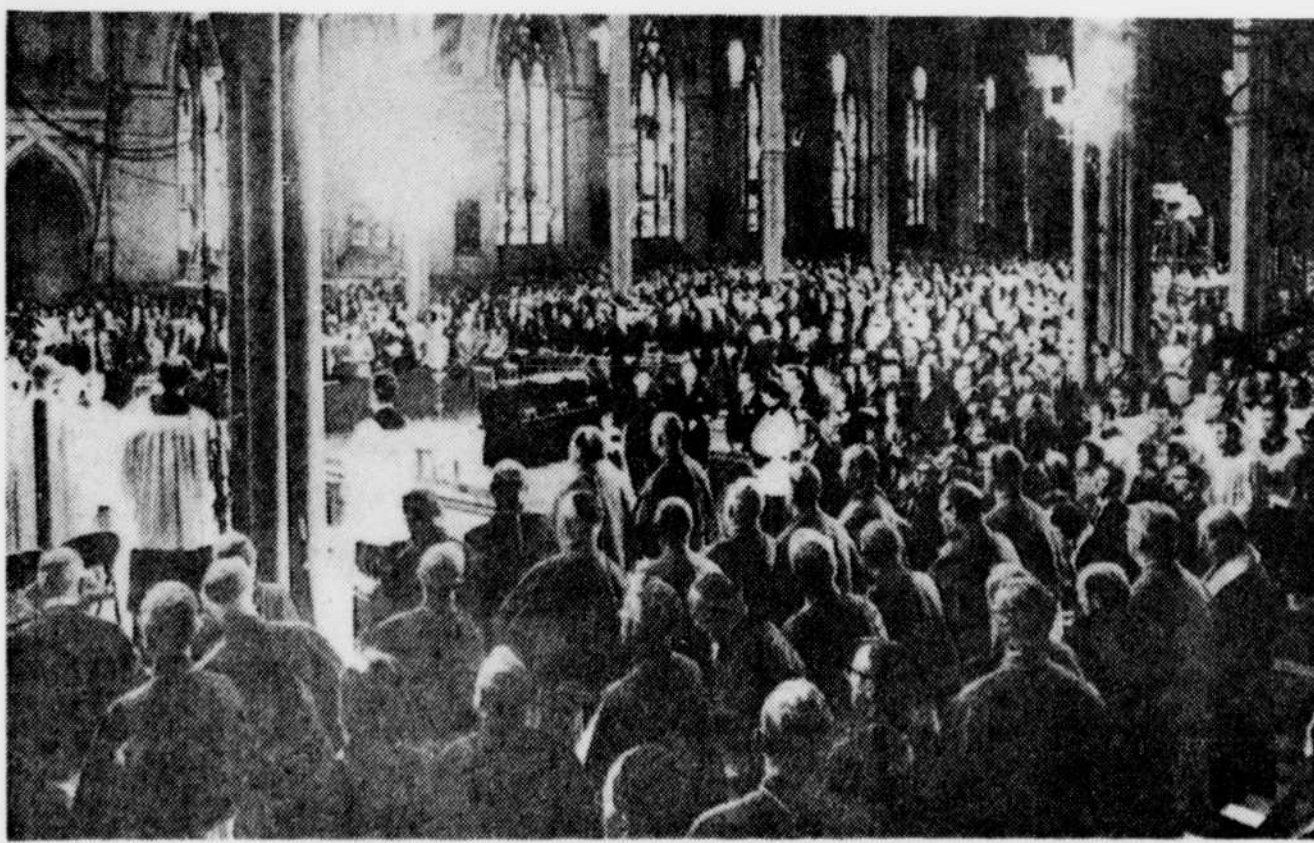
Le défilé traditionnel



Les troupes soviétiques



Un missile stratégique



La foule dans la cathédrale de Boston

Les Américains et les Kennedy rendent un dernier hommage au cardinal Cushing



Le sénateur Ted Kennedy et sa mère



me Robert Kennedy, son fils aîné et Mme Jackie Kennedy Onassis

SUR LES PLAGES EN 1971

Le maillot de bain devient un ensemble-vacances



Le Salon annuel de la mode de plage vient de se dérouler à Montréal. A cette occasion, la collection Hollandia a décrété que l'été prochain, les ensembles-vacances remplaceront le bikini simple.

Au bikini, s'ajoutent maintenant des jupes gitanes, des robes hippies, des tuniques longues, des pantalons bouffants ou palazzo, des corsages mini, des shorts, le tout parfaitement assorti.

Pour ce qui est des tissus, le coton est roi. Il est entièrement élastiqué car sa maille est tricotée et non tissée. Quant aux imprimés, ils sont merveilleusement désuets.

Ces ensembles-vacances permettent à la femme de rester élégante et bien mise de l'hôtel à la plage, de la plage au bar, du bar à la discothèque en ayant à sa portée une tenue aux multiples usages, se pliant à toutes les fantaisies.

A - Bikini St-Tropez en Banlon, imprimé multicolore grand-mère. La robe nommée Gitane, désigne par son nom l'apparence de cette robe midi, assortie au bikini.

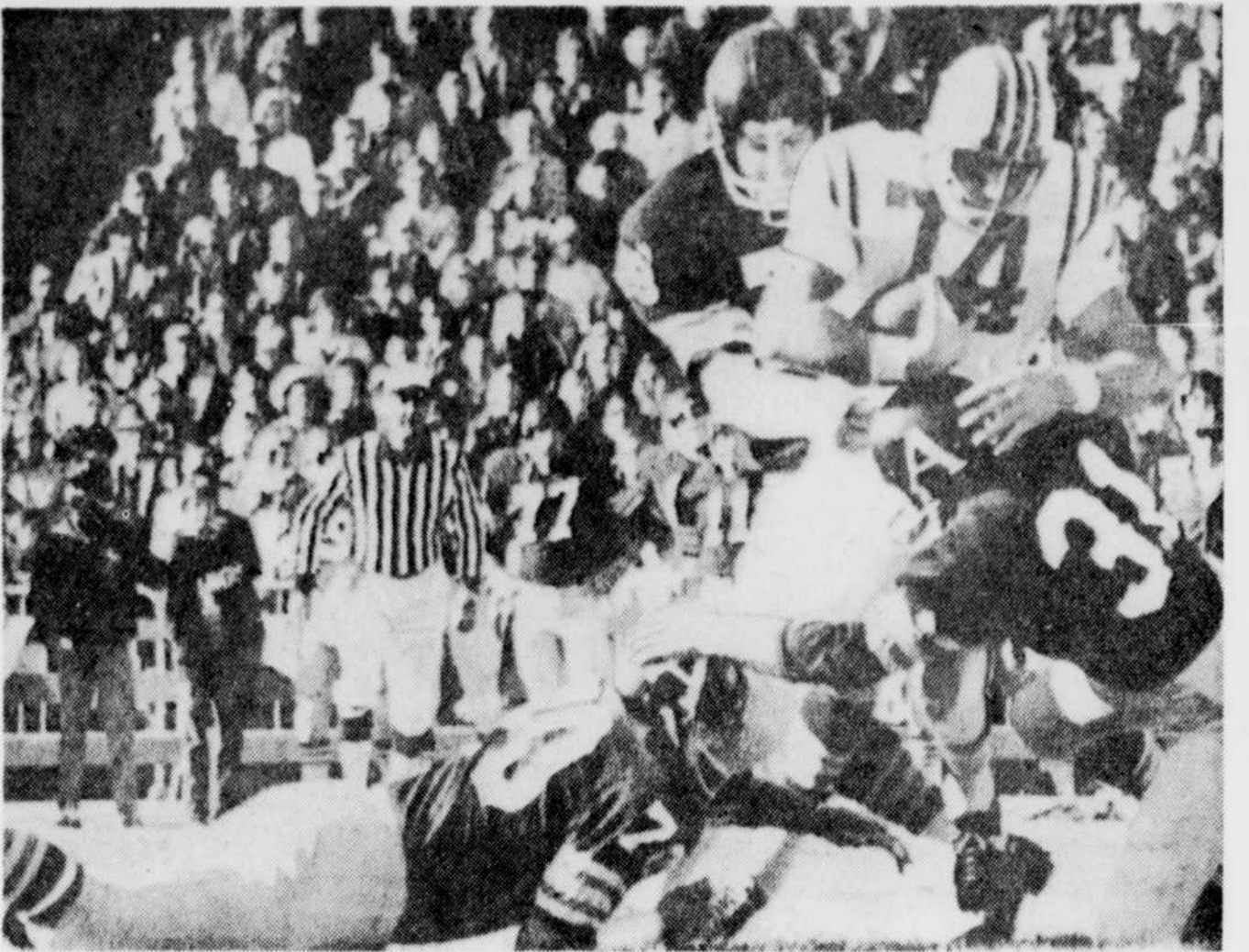
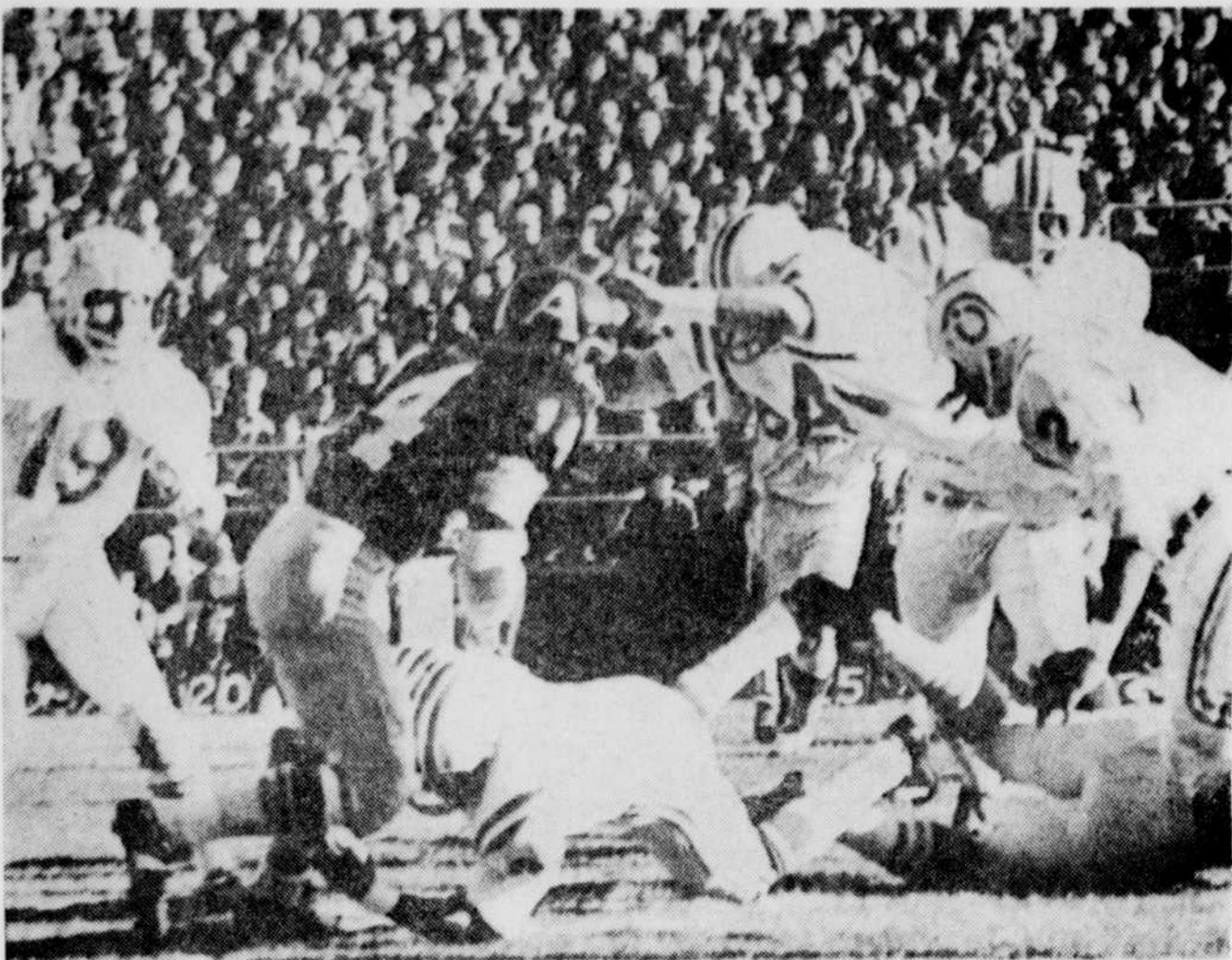
B - Le bikini Elba est en Dralon/toile. La culotte comporte une garniture à la taille qui borde également le soutien-gorge et se retrouve sur les revers. Un maximanteau assorti complète l'ensemble-vacance. Le soutien-gorge peut aussi se porter avec une culotte bermuda.

C - Jupes gitanes et demi-corsages en jersey 100% coton imprimé grand-mère. Des bikinis assortis complètent les ensembles-vacances.

D - Maillot de bain une-pièce découpée ou "Semikini", en Banlon. Le soutien-gorge triangulaire est bien décolleté et les bretelles se croisent au dos et, en passant à travers les trous métalliques de la culotte, s'attachent en avant.

E - Bikini en Dralon / toile, à soutien-gorge triangulaire très décolleté, et accompagné d'un maxi-manteau.

F - Bikini St-Tropez en Bri-Nava imprimé, accompagné d'une robe assortie. Celle-ci peut se porter à la discothèque, sur le patio et à la plage.



Dave Raimy croule sur le placage d'un défenseur des Alouettes... et la présence de quatre coéquipiers montre jusqu'à quel point la défense du Montréal a été à la hauteur de sa position.

Peter Della Riva (74) est laqué par Mike Blum (70) et Dick Aldridge (31) après avoir complété une passe du quart Sonny Wade. Della Riva a été à l'origine de la poussée des Alouettes au quatrième quart.

(Telephoto PC)

(Telephoto PC)

Victoire de 16-7 sur les Argonauts de Toronto

Les Alouettes en finale de l'Est

TORONTO — Les Alouettes de Montréal, l'équipe "cendrillon" sur la scène du football en '70, sont passés à la finale de l'Est du football canadien pour la première fois depuis 1962 hier en disposant des Argonauts de Toronto 16-7 en demi-finale devant une salle comble au stade de l'Exposition de Toronto.

Montréal, qui dimanche dernier perdait le championnat de l'Est aux mains de Hamilton en raison d'un match nul à l'Autostade, a ainsi fait un premier pas vers la conquête de la coupe Grey, l'emblème du championnat professionnel canadien.

Les Alouettes, qui ont surpris tout au long de cette saison 70 plusieurs amateurs de football, se mesureront aux Tiger-Cats de Hamilton dans une finale de deux parties au total des points. Le vainqueur passera à la grande finale contre l'équipe championne de la division Ouest. La première confrontation Hamilton-Montréal aura dimanche prochain à l'Autostade et il est assuré

que Sam Etcheverry et les siens tenteront de venger la nulle du dernier match de la saison.

La victoire de 16-7 des Alouettes sur les Argonauts a été le résultat d'un excellent travail d'équipe alors que la défense décida tout au long du match les gestes des Argos et le quart Sonny Wade a conduit son club à l'attaque comme il l'avait fait plus tôt cette saison.

Les étoiles dans le camp des Alouettes sont nombreuses par suite de ce triomphe d'autant plus que le pilote Sam Etcheverry avait été dans l'obligation d'apporter plusieurs modifications à son alignement par suite de sa décision de "chasser" pour la balance de la saison le porteur de ballon Dennis Duncan et aussi Bob McCarthy. Les réservistes ont capté fort bien le message de l'instructeur Etcheverry, qui d'ailleurs a quitté le terrain sur les épaules de ses joueurs, fous de joie et des plus heureux de passer à la grande finale.

Montréal a dominé nettement dans cette rencontre "amalgamée" de demi-finale même si les "oiseaux" de Sam Etcheverry n'ont pris l'avance dans la rencontre qu'au dernier quart après une échappée des Argonauts s'avérant le point tournant du match. Un mauvais calcul vers la fin de la première demie avait empêché Montréal de tenter un placement pour prendre l'avance dans le match. Les Alouettes se sont repris dans le dernier quart profitant avantageusement de l'autre chance que Toronto venait de lui offrir sur un plateau d'argent.

Points

Le premier quart du match de demi-finale d'hier prenait fin par 3-0 en faveur des Alouettes, soit un botté de placement de 26 verges. Un peu plus tard, les Argonauts se sont inscrits à la feuille de pointage en raison d'un long jeu de 89 verges menant Jim Thorpe dans la zone des buts. Ce majeur devait s'avérer le seul du match pour les Argos

et peut-être la seule manœuvre défensive des Alouettes dans le match. L'avance de 7-3 des Argos a été réduite en raison d'un autre placement des Alouettes, la seule addition au pointage du second quart.

Aucun changement dans le troisième quart alors que les deux clubs ont affiché une bonne tenue à la défensive, le ballon changeant de mains continuellement. Tom Pullen a permis aux Alouettes de prendre l'avance dans le match après 12-11 minutes du quatrième quart comptant une stratégie de Sonny Wade de la ligne de 12 verges. Le majeur de Pullen, le seul du match pour les Alouettes, faisait suite à une manœuvre de Peter Della Riva captant une passe de 37 verges de Sonny Wade pour permettre à Montréal de s'installer confortablement dans la zone des Argos.

Avant la poussée des Alouettes en début de ce quatrième quart, Toronto venait bien près d'ajouter à son avance et encore là la défensive des Alouettes a été des plus solide. Wilkinson a vu "dame chance" lui sourire sur un 3e essai mais par la suite il a pris une autre chance se tournant cette fois contre lui et donnant le ballon aux Alouettes.

Springate fait des siennes
Sam Etcheverry, le mentor des Alouettes, ne doit pas regretter aujourd'hui d'avoir opté pour Springate plus tôt cette saison. En effet, le député libéral et botteur de précision des Alouettes a été le responsable direct de 10 des 16 points des Alouettes.

Notes...
Leo Cahill serait congédié par la direction des Argonauts de Toronto par suite de l'élimination de son club en demi-finale. Toronto était le club favori pour tout blayer cette saison dans l'Est et n'a pu faire mieux qu'une troisième position... La fiche de la saison '70 pour les Alouettes devient donc de huit gains, sept revers et une nulle... Sam Etcheverry a fait de l'excellent travail à la tête de l'équipe si l'on considère que Montréal alignait 22 nouveaux joueurs cette saison... La température était de 47 degrés hier à Toronto, soit une température idéale pour un match de football alors que le soleil était radieux... Van Ness a démontré qu'il possédait un excellent bras au premier quart en complétant une passe parfaite à Evanshen... Bobbie Lee Thompson a réussi un jeu clé euilant une passe le long de la ligne pour une interception... Peter Della Riva a réussi de nombreux jeux clés au cours de la saison et encore hier son attrapé a conduit les Alouettes à la zone des buts. Certes un des plus beaux jeux du match...



La jeune Summer Leigh Pipes, âgée de un an, est peut-être la plus jeune admiratrice des Eskimos d'Edmonton qui affrontera aujourd'hui Calgary dans le match de demi-finale de la division Ouest. Summer Leigh a une raison de plus étant la fille du joueur défensif Greg Pipes gagnant du trophée Becket-Demarco à titre du joueur par excellence de sa division.

GO
ESKS
GO!

Claude Ruel attendait cette explosion depuis le début de la saison

Les Canadiens pulvérisent Buffalo

MONTREAL — La "jeune" génération, des plus nombreuses sur la présente édition des Canadiens, a fait des siennes hier au Forum pour mener le Tricolore à une éclatante victoire de 11-2 sur les Sabres de Buffalo dans une joute régulière de la Ligue nationale.

Le Canadien s'est emparé de la première position en portant son total de points à 17 contre 16 pour les Bruins de Boston. New York évoluait plus tard hier à Los Angeles et pouvait rejoindre le Tricolore en tête. Montréal sera à Boston ce soir.

Punch Imlach et ses Sabres se souviendront longtemps de ce premier voyage dans la Métropole alors que les Canadiens se sont moqués littéralement d'eux pour leur faire subir un cuisant revers.

Buffalo, qui avait pris l'avance 1-0 au bout de cinq minutes dans la période initiale, a été incapable de tenir plus longtemps en respect la machine offensive des Canadiens qui mettait à l'épreuve le cerbère Joe Daley à 54 reprises alors que Buffalo dirigeait 22 lancers vers la cage du Tricolore qui défendait Phil Myre et qui se souviendra de la soirée relativement facile.

Le premier "but" se terminait 2-1 en faveur des Canadiens et au bout de quarante minutes le pointage était de 9-2 en faveur du Tricolore. Montréal a marqué deux buts en huit secondes en première période et les protégés de Claude Ruel ont continué dans la même veine au second vingt avec quatre filets en moins de quatre minutes entre la 3e et 10e minute. Une au-

tre charge venait plus tard avec trois filets en six minutes.

Compteurs

Marc Tardif, Réjean Houle et Guy Lapointe ont dirigé l'offensive des Canadiens avec une paire de buts chacun. Tardif en était à ses deux premiers buts de la campagne alors que Houle a porté sa production à trois. Guy Lapointe, la première étoile du match, a porté son total de buts à cinq pour la saison et s'avère un homme clé chez le Tricolore tant à l'attaque que sur la défensive.

Peter Mahovich, Jacques Lemaire, Mickey Redmond, Frank Huck et Guy Charron ont complété le total des Canadiens. Huck en était à son premier filet dans la Ligue nationale et il a amassé en plus deux passes.

Gilbert Perreault a été l'auteur des deux filets du Buffalo, et ce après deux jeux d'une grande valeur. Perreault a d'ailleurs été un des seuls chez les Sabres à faire du bon boulot chez les visiteurs.

Au cours des derniers jours, le mentor Claude Ruel, des Canadiens de Montréal, a souhaité que son club puisse un jour "exploser" à l'attaque disant que ceci pourrait être un excellent remède pour plusieurs qui ont des difficultés à réussir des buts depuis le début de la campagne. "Tout laisse croire que Claude Ruel sera des plus satisfaits de cette soirée contre les Sabres."

Autres joutes

Le Pingouin de Pittsburgh ont annulé 2-2 avec les Bruins

de Boston grâce à des filets de Sane et Pullis. Johnny Bucyk et Ken Hodge ont répliqué pour les Bruins.

Les Canucks de Vancouver ont consolidé leur emprise au quatrième rang en disposant

Hawks dans la division Ouest. Chicago a fait match nul 1-1 avec les Flyers de Philadelphie dans un match disputé hier en matinée.

NOTES...

Serge Savard, un athlète de 24 ans, a fait un retour au jeu hier après une absence de huit mois en raison d'une fracture de la jambe. Sa première présence sur la glace a été marquée par des applaudissements de la foule.

Le Canadien a joué hier sans les services du vétéran Henri Richard en plus du défenseur Jacques Laperrière et l'ailier droit, Yvan Courmoyer. Le nom de André Pleau a été ajouté à cette liste en première période du match quoique sa blessure ne semble pas grave.

Gilbert Perreault, Réjean Houle et Marc Tardif, trois jeunes qui se sont signalés dans le match d'hier au Forum, étaient tous trois avec Theford Mines dans la Ligue Junior "A" du Québec alors que cette équipe passait à la finale de l'Est du Canada contre Toronto.

Roland Morrisseau, de Waterloo, devait être passablement fier hier de voir les Houle, Tardif et Perreault se tirer aussi bien d'embaras dans la Ligue nationale. Morrisseau a été l'instructeur des trois joueurs à Theford.

Le reportage offert par Radio-Canada sur Claude Ruel, pilote des Canadiens, était des plus intéressants et la population sportive de Sherbrooke était certes heureuse de voir une telle chose au petit écran.

Joe Daley en était à son 54e de la saison hier que les Sabres et se souviendra certes de sa première présence au Forum alors que les Canadiens l'ont bombardé du début à la fin.

Buffalo 2, Montréal 11

Première période

1) Buffalo: G. Perreault, 3-32
2) Kernen, Talbot, 12-47
3) Montréal: H. Houle, Pleau, 12-55
Punitions: Bellevue, 6-12; Fleming, 10-10; Bellevue, 16-01; Anderson, 18-33

Deuxième période

4) Buffalo: G. Perreault, 3-30
Fleming, Hamilton, 3-30
5) Montréal: P. Mahovich, Huck, Houle, 5-33

6) Montréal: G. Lapointe, 8-16
Tremblay, Bellevue, 8-16
7) Montréal: M. Tardif, Lapointe, 9-47
8) Montréal: G. Lapointe, 10-33
Lemaire, 10-33
9) Montréal: J. Lemaire, 13-57
Larose, Tremblay, 13-57
10) Montréal: M. Redmond, 17-15
Charron, Lemaire, 17-15
11) Montréal: P. Huck, 19-43
Tremblay, Talbot, 6-14; Tardif et Hamilton, 7-42; Fleming, 12-69

Troisième période

12) Montréal: G. Charron, 2-33
Redmond, Bellevue, 2-33
13) Montréal: R. Houle, 11-19
Savard, Huck, 11-19
Punitions: Fleming, 6-00; Watson, 12-07; Tardif, 13-47; Redmond, 14-26; Mehan, 17-56

Les lancers

Joe Daley, 10, 22, 13, 54
Phil Myre, 8, 7, 7, 22

Début de Ron Racette à la barre des Castors

SHERBROOKE — Ron Racette, successeur de Lou Poliquin à la barre de direction des Castors de Sherbrooke de la Ligue Junior "A" du Québec, fera ses débuts à la barre de l'équipe ce soir au Colisée de Trois-Rivières alors que les Ducs seront les hôtes pour la première fois des Castors en cette saison 1970-71.

Les Castors se rendront à Sorel jeudi et dans la vieille capitale vendredi prochain afin d'affronter les Remparts de Québec invincibles en 13 parties.

Même si son équipe connaît actuellement un léthargie le nouvel instructeur Ron Racette est confiant de voir les siens se retrouver ce soir et lui offrir, pour marquer sa première présence derrière le banc une victoire sur les Ducs.

Plusieurs membres des Castors sont handicapés actuellement par des blessures de toutes sortes, mais tout laisse croire que Racette va pouvoir compter sur un alignement complet pour l'important match contre les Ducs. Ron Racette espère que son capitaine Claude St-Sauveur blessé à la jambe droite sera en mesure de participer régulièrement à la joute et de fournir son meilleur rendement. Le trio Boulanger-Dubé-St-Sauveur n'a pas été le même dans les dernières joutes en raison de cette blessure à St-Sauveur et l'attaque du Sherbrooke s'en ressentira énormément. L'autre point d'interrogation chez les Castors se situe avec Denis Gingras un défenseur de fort calibre. Denis est blessé à une épaule et actuellement sous les soins du soigneur Pierre Melleur.

Alors dans le circuit Lebel-Drummondville, se rend à Verdun. Québec visite St-Jérôme. Rosemont sera opposé à Cornwall et Shawinigan sera l'hôte de Sorel.



Ron Racette

Sherbrooke et Trois-Rivières sont présentement sur un pied d'égalité au troisième échelon du circuit Lebel avec 17 points chacun et ceci pour dire que l'enjeu de la rencontre sera l'exclusivité de la troisième place et une possibilité sur le second rang advenant un échec de Shawinigan aux mains des Espervans de Sorel.

L'OPINION
de Denis Messier

SAISON DU TONNERRE POUR ETCHEVERRY

Même si pour les Alouettes de Montréal il y a encore énormément de chemin à parcourir avant de se tremper les lèvres dans le champagne de la coupe Grey, un premier pas a été fait en ce sens hier à Toronto et si l'on en juge par l'enthousiasme des porte-couleurs de Montréal tout au long de ce match de demi-finale, l'on doit s'attendre à ce qu'ils atteignent pour la première fois depuis 1956, soit depuis 14 ans, la finale canadienne de la coupe Grey.

Qui aurait pu prédire une saison '70 aussi formidable de la part des Alouettes au football canadien? Personne sauf que leur instructeur Sam Etcheverry dans ses commentaires tout au long de la saison en a fait adhésion à plusieurs reprises. Sam, un athlète qui a rendu au football canadien de nombreux services lorsqu'il portait les couleurs des Alouettes a toujours eu une énorme confiance pour ses joueurs et aujourd'hui ne doit certes pas le regretter.

Montréal a eu au cours de la saison ses problèmes comme tous les autres équipes de la Ligue Canadienne de football. Etcheverry était toujours là présent pour stimuler les siens en plus de se montrer d'une patience extrême avec ses hommes et plus particulièrement avec Sonny Wade. Sam l'homme au bras d'or du football canadien a montré plus souvent qu'à son tour que le patron à Montréal il n'y en avait pas d'autre que lui. A la veille d'un match éliminatoire Etcheverry suspend deux piliers de son équipe pour la balance de la saison. Il savait que ceci aurait pu lui tomber sur le "nez" mis il l'a fait pour le bien de son club et visant une victoire à Toronto.

A voir évoluer les Alouettes hier au stade de l'Exposition de Toronto on aurait dit que le geste de Sam Etcheverry vis-à-vis Duncan et McCarthy avait eu l'air de plaire aux autres joueurs sur l'équipe en plus de prouver à ceux toujours en place que le patron n'avait pas l'intention de s'en laisser imposer par personne. Sam Etcheverry est allé à mon avis à la bonne école du temps des bonnes années des Alouettes avec les Dandurand et Walker et il n'hésite pas à faire appel aux mêmes tactiques.

Tout au long de la saison '70, Sam Etcheverry s'est avéré un excellent stratège avec les Alouettes variant ses jeux à chacun des matches ne donnant aucune chance à l'adversaire de bien se préparer sur le plan défensif. Etcheverry avait fait adhésion à une faiblesse des Argonauts avant le début du match et si l'on scrute bien la joute d'hier à Toronto on se rappelle les passes de Wade à une dizaine de verges au-delà de la ligne de mêlée. La défensive secondaire des Argos jouant trop près de la ligne de mêlée et Etcheverry, grâce à sa vaste expérience, décida le tout pour en faire profiter les siens.

Sam Etcheverry, sachant fort bien que l'édition montréalaise en était une sans aucune vie en raison du peu de succès remporté au cours des dernières années, a réussi à donner au club le désir de vaincre. Que dire aussi des échanges complétés avant le début de la campagne par Etcheverry et toute l'équipe dirigeante des Alouettes? En tout temps le mentor des Alouettes a bûché des transactions pour le bien de l'équipe et cela même si il devait se départir des services d'un joueur connu... même si Montréal n'en alignait pas trop au cours des dernières années.

Les Alouettes sont en finale de l'Est et il ne faudrait pas être surpris que l'équipe passe à la grande finale car Montréal a eu du succès contre Hamilton et certes en mesure de répéter l'exploit.

Gilbert Perreault: la vraie image de Béliveau

MONTREAL — Gilbert Perreault, un athlète de Victoriaville, a fait preuve d'un grand calme à sa première présence comme joueur professionnel au Forum de Montréal montrant hors de tout doute qu'il appartenait à la Ligue nationale et fera son chemin dans le plus grand circuit de hockey au monde.

Gilbert Perreault, qui célébrera le 16 novembre prochain son 20e anniversaire de naissance, a marqué les deux filets de son équipe dans la défaite de 11-2 aux mains des Canadiens de Montréal. Perreault a émerveillé la foule au Forum et certes fait plaisir à un bon nombre d'amateurs de hockey du Québec et tous ceux qui ont suivi de près les activités du "pili" Canadien au cours des dernières années.

Son premier filet était à voir alors que le



Gilbert Perreault

des Leafs de Toronto. Murray Hall a marqué le but gagnant et les autres sont allés à Dave Tallon et Orland Kurtenbach. Dave Keon et Gary Monahan ont été les auteurs des deux buts du Toronto qui s'enlise de plus en plus au bas du classement.

Red Berenson a permis aux Blues de St-Louis de livrer un match nul de 1-1 aux North Stars du Minnesota. St-Louis reste à un point du premier rang appartenant aux

cerbère Phil Myre a été pris par surprise sur un lancer bas. Son deuxième but de la soirée a permis aux amateurs de constater le talent de compteur naturel de Perreault et l'image du grand capitaine des Canadiens, Jean Béliveau. On a comparé Perreault à Béliveau en plusieurs occasions et hier les amateurs ont pu le constater alors que l'un jouait contre l'autre.

Gilbert Perreault, la troisième étoile du match, a le sens du hockey et l'on dit énormément de bien sur sa façon de manier le bâton et sa force d'accélération. Gilbert a porté son total de buts à six depuis le début de la saison et même si ce jeune joueur évolue pour une formation des plus faibles, son nom sera à retenir pour le choix de la recrue de l'année.

Sans chaussures ça ne "MARCHE" plus!



Les experts de Patrice Roy, le 'Roy' des chausseurs, sont tout particulièrement bien qualifiés pour remettre le monde en 'marche'.

Patrice Roy

Sur la Plaza King-Wellington